



# Commission d'Evaluation et de Surveillance

6 mars 2023



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
INTERDÉPARTEMENTALE  
CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES

# Plan des présentations

---

- Les actions clés du Contrat territorial de gestion quantitative (CTGQ)
  - Diagnostics d'exploitation
  - Accompagnement des agriculteurs
  - Plantation de haies
  - Schéma directeur en faveur de la biodiversité aquatique et terrestre
- Les engagements
  - Individuels
  - Collectifs (IFT)
- Les synergies avec les porteurs de Contrats Territoriaux
- La planification de l'élaboration d'un nouveau CTGQ

# **Diagnostics : Bilan**

---

- Validation du cahier des charges, élaboré après avis du comité scientifique et technique, en CES du 10 mai 2019
- Finalisation de l'outil de collecte des diagnostics en 2019
- Réalisations de diagnostics : 71 sur la première tranche (finalisés et restitués), 22 sur la deuxième tranche (réalisés, restitution 2ème semestre 2023)
- Total de 93 diagnostics sur les 200 diagnostics prévus. Diagnostics réalisés pour 100% des exploitations de la tranche 1

# **Diagnostics : Analyse**

---

- Après retour d'expérience, nécessitent environ 3 jours de travail par exploitation
- Permettent de discuter avec les exploitants et de préparer les engagements individuels
- Un mécanisme de coordination avec les porteurs des contrats territoriaux de milieux aquatiques (CTMA), des contrats Ressources et avec les structures compétentes en matière d'alimentation en eau potable à renforcer, notamment lors de l'élaboration des diagnostics et au moment de la préparation des engagements individuels

# ➤ **Accompagnement des agriculteurs : Bilan**

---

- Formations des irrigants sur le pilotage de l'irrigation, l'agro-écologie et les alternatives à l'usage des produits phytopharmaceutiques réalisées ou programmées en mars 2023
- Irrigants accompagnés pour de la conversion en bio, HVE, autonomie fourragère, agriculture de conservation... par coopératives, négoce et CIA 17-79
- Bulletins techniques « Irrigation » transmis au cours de la campagne en se basant sur un réseau de sondes

# **Accompagnement des agriculteurs : Analyse**

---

- Une dynamique de territoire forte confirmée par les chiffres
- La nécessité d'espaces de coordination des besoins et des ressources pour améliorer les interactions entre les organisations professionnelles agricoles, les exploitants, les acteurs de l'eau et les organismes financeurs

# Plantation/maintenance haies : Bilan-analyse

---

- Un choix fréquent suite aux diagnostics (49 % des exploitants sur T1)
- Un prévisionnel qui promet de dépasser les objectifs du CTGQ avec 23 km de haies prévues à la plantation sur T1 soit 70% de l'objectif total
- 7,59 km prévus dans les engagements, 5,97 km de linéaires réalisés sur SEV17
- Nécessiter de discuter des synergies entre haies et bandes enherbées

# Schéma Directeur de préservation de la biodiversité

- Cartes d'enjeux et d'orientations réalisées dans le cadre d'ateliers de paysages pour les communes de tranche 1 des travaux
- Cartes d'enjeux et d'orientations (= préconisations) réalisées pour les communes périphériques à ces communes (\* 23):
  - Réunions publiques les 7, 8 et 10 Juin 2022 => analyse de proposition de cartes
  - Mise à jour des supports, envoi aux participants pour validation accompagné d'un compte-rendu (été 2022)
  - Mise en ligne sur le site de l'observatoire (automne-hiver 2022)

		07-juin-22	08-juin-22	10-juin-22
<b>Groupe 1</b>	St Hilaire la Palud Arcais Le Bourdet Prin Deyrancon		x (après midi 14h-17h)	
<b>Groupe 2</b>	Vallans Granzay Gript La Rothenard La Foye Montjault Val du Mignon (hors Priaires)		x (matin, 9h30-12h30)	
<b>Groupe 3</b>	Marsais St Saturnin du Bois St Pierre d'Amilly	x (matin 9h30-12h30)		
<b>Groupe 4</b>	Pers Clussais la Pommeraie St Coutant St Vincent la Chatre Lezay			x (matin, 9h30 -12h30)
<b>Groupe 5</b>	Vançais Chenay Chey Sepvret Rom	x (après midi 14h30-17h30)		
<b>Groupe 6</b>	Rouillé			x (après midi, 14 h-17h)



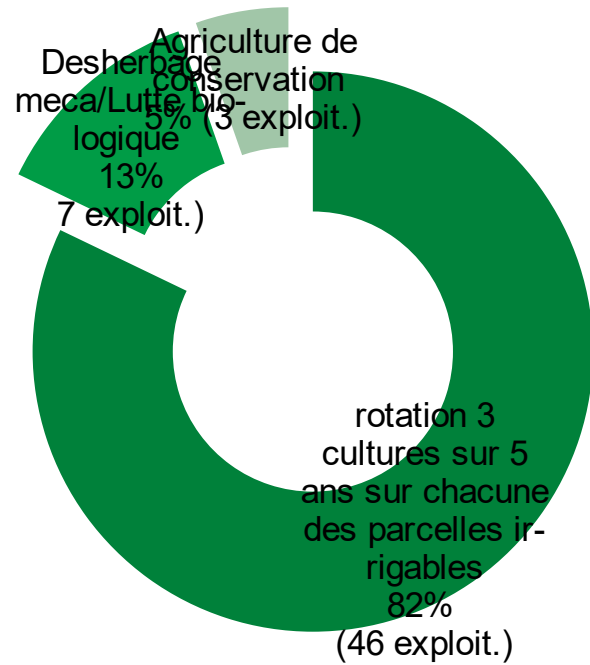
# Engagements individuels: Bilan

---

- Le nombre et le type d'engagements que chaque exploitant doit sélectionner dépend de la catégorie dans laquelle il se trouve suite aux diagnostics (A, B, C ou D)
- Il y a 3 catégories d'engagements: i) Diminutions de l'utilisation des PPP (Pratiques + Réduction) ii) Pratiques culturales et iii) biodiversité
- Présentation ici des prévisions d'engagements sur les irrigants de la tranche 1 ; les engagements sont définitifs avant la construction de chaque réserve

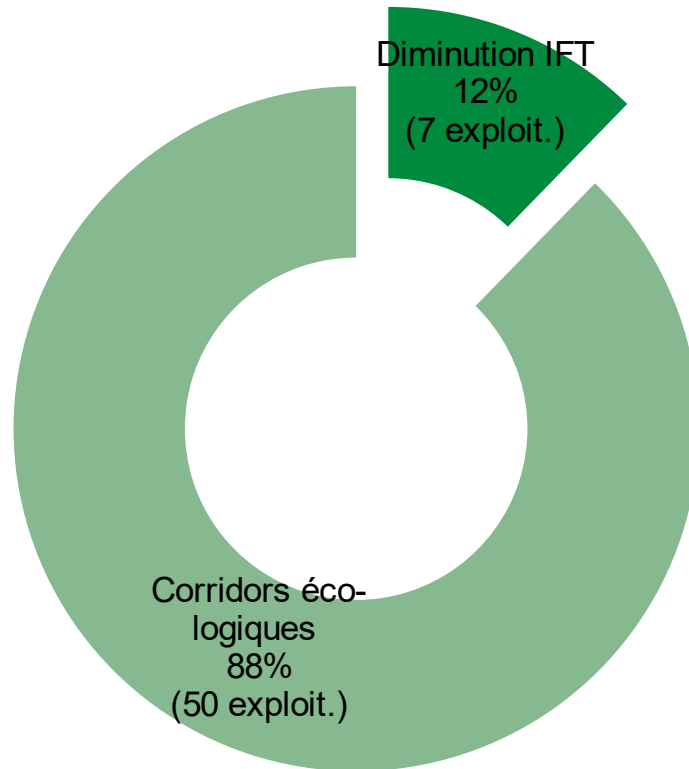
# Engagements individuels: Analyse

## Réduction des PPP : pratiques



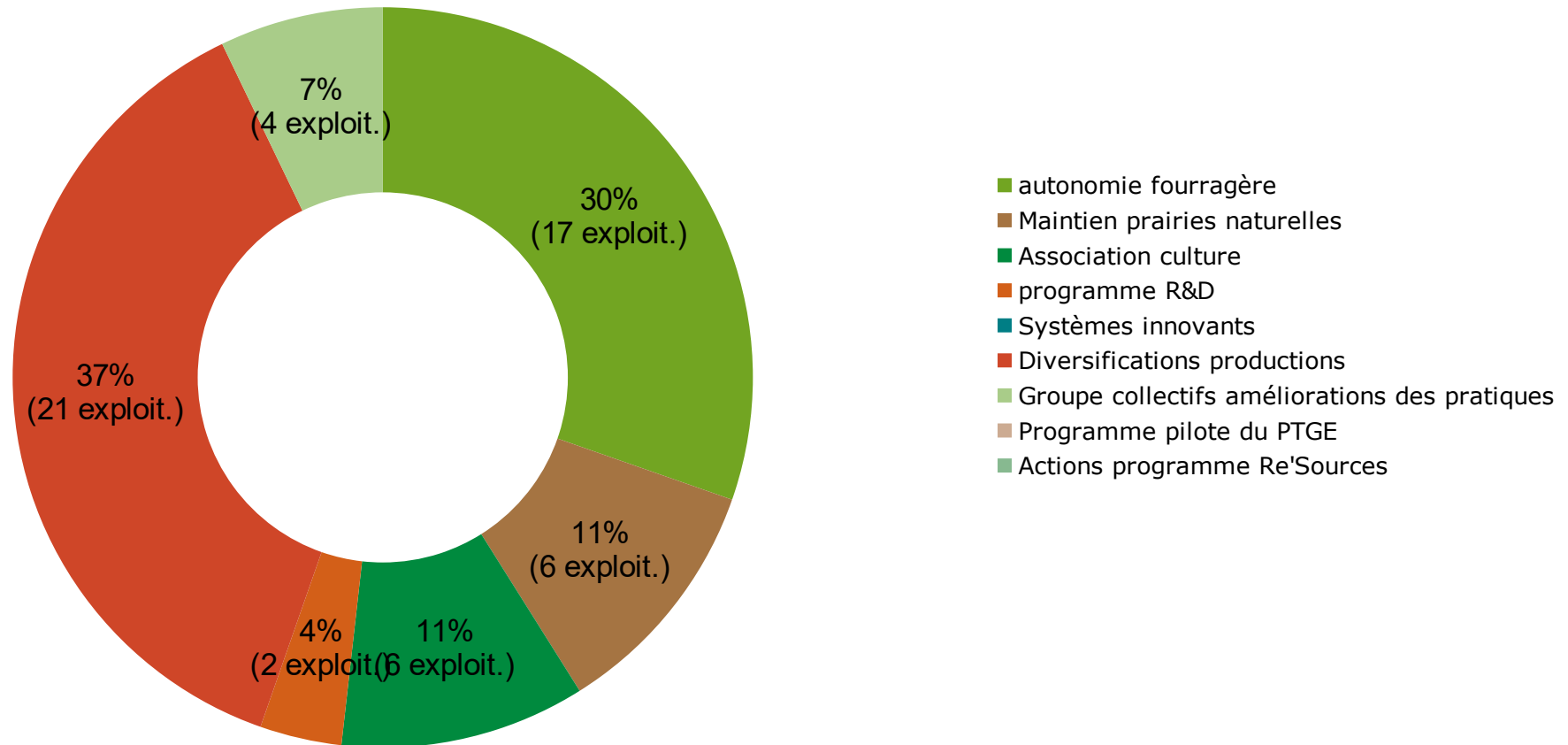
# Engagements individuels: Analyse

## Réduction des PPP : réduction



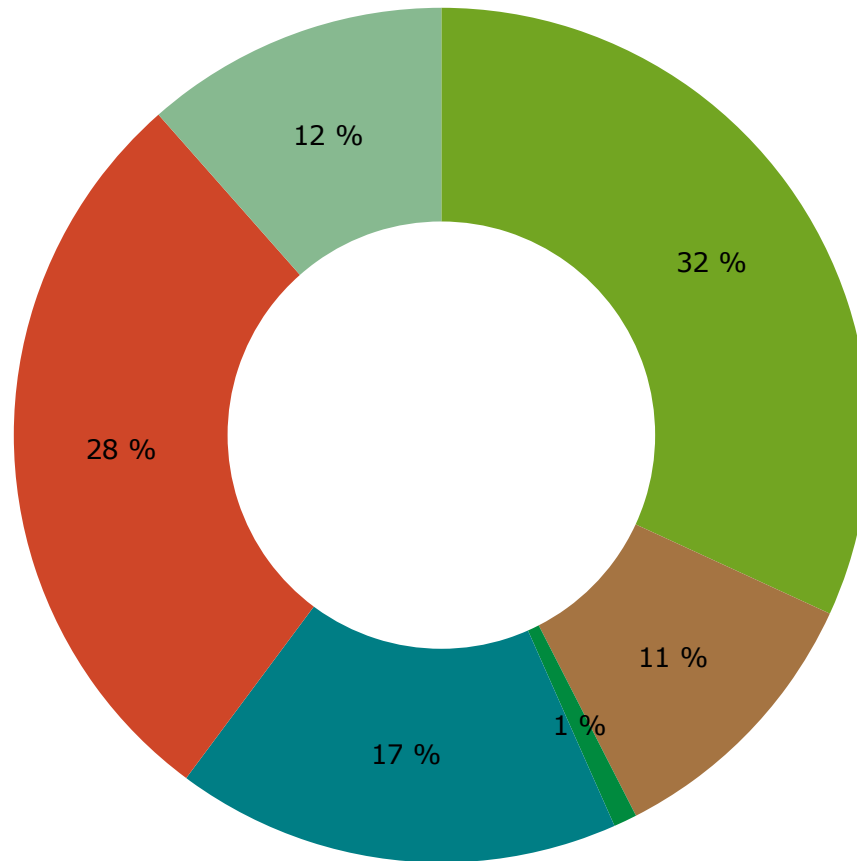
# Engagements individuels: Analyse

## Pratiques culturelles



# Engagements individuels: Analyse

## Biodiversité



- CIPAN au delà de la durée
- Bandes enherbées
- Mis en défend de cours d'eau
- Agroforesterie
- Jachères FS et/ou mellifère
- Maintenance / plantation de haies (m)
- Actions CTMA
- Programme Agrifaune
- MAE Biodiversité



# Engagements collectifs : IFT - Méthodologie

---

- Validation en CES du 18 décembre 2020 des engagements collectifs, dont la réduction de 50% de l'indice de fréquence de traitement (IFT) sur le territoire du CTGQ SNM pour toutes les exploitations (pas seulement irrigants) d'ici 2025
- Proposition de méthodologie de calcul de IFT et de son évolution depuis 2018 (date de signature du protocole d'accord) validée lors du CST du 30 novembre 2022
- Calcul sur échantillon de 66 exploitations tirées au hasard, parmi celles ayant plus de 25 ha dans le territoire du CTGQ (échantillon représentatif à 90%, avec un intervalle de confiance de 10%)
- Anonymisation des contributions

# IFT – Méthodologie (suite)

---

- Tirage aléatoire effectué en présence de la DDT le 24/01/2023 pour la sélection de 132 exploitations.  $132 = 66 \times 2$ , pour anticiper un taux de réponse de 50% et disposer de suffisamment de données
- Publication d'un communiqué sur l'enquête sur le site de la CIA 17-79 en parallèle à l'envoi de courriers aux 132 exploitants
- Collecte de données pour calculer l'IFT de 2018 à 2021 (4 campagnes)
- Collecte et traitement des données, envoyées par exploitants ou organismes professionnels agricoles, en février 2023

# IFT – Analyse

---

- Les données envoyées par les exploitants qui n'utilisent pas de logiciel nécessitent en moyenne 4 heures de travail par année soit environ 3 jours par exploitation pour 4 années.
- Les données intégrées dans un logiciel sont plus faciles à exploiter mais nécessitent une autorisation de transfert de données de la part de l'exploitant, afin de respecter le RGPD
- En 2018, 30% des exploitants de l'échantillon utilisent un logiciel. Ce chiffre monte à 50% en 2021.
- Données déjà collectées via OPA pour 33 exploitations sur les 66 requises, le reste nécessite un démarchage téléphonique



# IFT – Prochaines étapes

---

- L'utilisation des bases de données doit garantir un anonymat des exploitations et des organismes contributeurs, afin de ne pas stigmatiser les utilisateurs de logiciels
- Un retour d'expérience de la méthodologie et des calculs réalisés pourra être présenté lors d'une prochaine séance de travail du CST

# ➤ Synergie entre porteurs de Contrats Territoriaux

---

- Remontée par les acteurs du territoire *a minima* d'un besoin de cohérence entre les contrats territoriaux, voire de synergie (effet global sur la ressource en eau du territoire) => au-delà de la validation politique, requiert un espace-lieu et un espace-temps
- Amorçage de la dynamique avec une rencontre le 07/03/2022 (partage des contenus de CT, proposition d'organisation) suivi d'une autre réunion technique le 13/10/2022 (préfiguration d'une appréhension commune des diagnostics d'exploitation).

=> nécessité de formalisation de cette instance (organisation, récurrence de rencontres, missions etc.)

# Planification des mois à venir : le CTGQ

---

- Finalisation du bilan financier et technique (compilation des données au 31/12/22) + du bilan évaluatif (entretiens indiv. complémentaires aux questionnaires de mai 2022 et des groupes de travail de sept. 2022)
- Propositions sur la base des bilans à formaliser par les co-porteurs puis concertation avec les acteurs du territoire pour préfigurer le contenu d'un nouveau contrat (Avril-Mai 2023)
- Validation en commission d'évaluation et de surveillance (été 2023)
- Ajustements et finalisation des documents contractuels (fin d'été 2023)
- Transmission pour avis en CLE de SAGE (en fonction du calendrier)
- Passage en commission des aides de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne fin 2023 (avec envoi des documents finalisés 2 mois avant).

**Merci de votre participation !**